

ACTUALITÉS MUNICIPALES

BRÈVES MUNICIPALES

RETOUR SUR LES INAUGURATIONS DU 9 SEPTEMBRE 2013

Le lundi 9 septembre dernier ont été inaugurées, en présence du Conseil Municipal, des officiels et des habitants de Sauveterre de Guyenne, les réalisations suivantes :

Le City-Stage



La Rue Pierre PERROMAT et l'Avenue Francis NABOULET



L'Immeuble de la Poste (Cave Médiévale, Bureau de Poste, 4 appartements.)



La résidence « Hôtel de France ».



Bulletin d'information de Sauveterre de Guyenne
Directeur de Publication : Yves d'Amécourt
Responsable de la rédaction : Marie-José Lawther
Imprimé Par Nos Soins
Dépôt légal : novembre 2013 - N° ISSN : 1627-5705

● LA DATE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES FIXÉE



Avec la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais au-delà de 1 000 habitants. Ainsi,

à Sauveterre de Guyenne, à partir des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête.

- Les listes devront être composées de **autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme pour les communes.
- Les listes devront être complètes, sans modification de l'ordre de présentation. **L'adjonction, la suppression de noms ou la modification de l'ordre de présentation des candidats n'est pas possible.**
- Au **premier tour**, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle.
- Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir.
- Les premiers des listes élus auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux (Communauté de Communes du Sauveterrois).

Un décret fixe la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs au **dimanche 23 mars 2014**. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. Le second tour de scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 30 mars 2014 dans les communes où il devra y être procédé

Lors de ce scrutin électoral, pourront voter :

- les citoyens français
- les citoyens de l'Union européenne résidents en France

L'inscription sur les listes électorales (nouveaux habitants, jeunes de 18 ans...) est possible à tout moment de l'année mais pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous devez vous rendre à la Mairie de Sauveterre de Guyenne avec les pièces suivantes : pièce d'identité et justificatif de domicile.

● RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2014



En 2014, tous les habitants de Sauveterre de Guyenne seront recensés. L'enquête de recensement sera organisée **entre le 16 janvier et 15 février 2014** (dates imposées par l'INSEE). Le recensement de la population est réalisé en partenariat avec l'INSEE.

Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Toutes les réponses sont confidentielles.

REPENDRE AU RECENSEMENT EST UN ACTE CIVIQUE ET OBLIGATOIRE.

Pour plus de renseignements :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Pour réaliser cette enquête, la commune recherche 4 agents recenseurs pour la période du 15 janvier 2014 au 16 février 2014.

Missions : Sous la direction d'un contrôleur, vous exercerez des fonctions d'agent recenseur et, dans ce cadre, serez notamment chargé de : Suivre une formation obligatoire de 2 demi-journées, Effectuer un repérage précis du secteur (visites de terrain + fiche technique par adresse à renseigner), Réaliser une collecte sur le principe du dépôt et du retrait de questionnaires, Assurer le suivi des dossiers, procéder au classement des imprimés, tenir à jour un carnet de tournée, Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail au contrôleur du recensement.

Qualités : Motivation, Disponibilité le soir et le week-end, Discrétion, Qualités relationnelles (écoute, dialogue, communication), Persuasif, Esprit d'initiative et dynamisme

Engagement : Obligation du secret professionnel pour tous les renseignements individuels dont l'agent recenseur a connaissance dans le cadre de sa fonction.

Horaires de travail : L'agent recenseur organise, en concertation avec le contrôleur du recensement, son temps de travail et ses horaires, en fonction des objectifs qui lui ont été fixés.

Fonction rémunérée.

Envoyez votre candidature avant le 10 décembre 2013 à la Mairie de Sauveterre de Guyenne ou par mail à sauveterre.mairie@wanadoo.fr

● COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 1918



Date anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918, en hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie sur les champs de batailles de la « Grande Guerre » :

9h45..... Monument aux Morts de Puch.

10h..... Monument aux Morts de Saint Léger.

10h15... Monument aux Morts de Saint Romain.

10h30... Messe à Notre-Dame de Sauveterre-de-Guyenne en mémoire des enfants de Sauveterre, Le Puch, St-Romain-de-Vignague et S^t-Léger-de-Vignague, morts pour la France.

11h15... Monument aux Morts de Sauveterre et remise de décorations.

● RÉPONSE DU CONSEIL MUNICIPAL À LA LETTRE OUVERTE « LA LANterne »

Dans une lettre ouverte siglée « La Lanterne » (adressée en copie dans les boîtes aux lettres des administrés), datée du 4 juillet 2013, et reçue en Mairie le 10 juillet, Monsieur Christophe MIQUEU, interpellait la municipalité sur le projet de la future salle culturelle et sportive et de l'école de musique qui se situera sur la zone BONARD.

Lors de sa séance du 9 septembre 2013, le Conseil Municipal de Sauveterre de Guyenne a adressé une réponse en précisant point par point les éléments évoqués. Cette lettre de réponse a été annexée au compte rendu du conseil municipal du 09/09/2013 et est disponible sur le panneau d'affichage et sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal a également souhaité rappeler les principes en matière de communication communale à compter du 1er septembre 2013 (code électoral, art. L 52-1) précisant que « le mandat des élus locaux doit être exercé jusqu'à son terme et le rythme administratif des actions municipales doit être respecté. »

● UN NOUVEAU CONCILIATEUR POUR LE CANTON

Depuis le 1er septembre 2013, le Canton de Sauveterre de Guyenne bénéficie à nouveau des services d'un conciliateur en la personne de Monsieur Jean-Luc ILLICHE. Il sera à la disposition des habitants, sur rendez-vous, au Relais des Services Publics de la Communauté de Communes du Sauveterrois, le 1^{er} et dernier lundi de chaque mois.

Rendez-vous auprès du secrétariat du Relais des Services Publics : 05.56.71.81.76 ou rsp@sauveterrois.fr

● RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME



Suite à de nombreuses péripéties au cours de l'histoire (incendie, foudre, démontages pour raison de sécurité...), le toit du clocher de l'Église Notre-Dame a connu divers aspects. Aujourd'hui, et depuis 30 ans, le clocher de l'Église Notre-Dame ne dispose plus de toit. Il est couvert par une dalle en béton, vestige du dernier clocher des années 30. L'architecte B. Faivre, Architecte des bâtiments de France à l'occasion d'un colloque tenu à Sauveterre de Guyenne en septembre 1999, terminait son propos avec les mots suivants : « *Aujourd'hui, le clocher de Notre-Dame de Sauveterre attend patiemment que sa toiture redevienne un sujet d'actualité, pour arborer enfin une silhouette définitive plus en harmonie avec son architecture et le vélum des toits de la Bastide.* »

Ce projet est aujourd'hui lancé, en collaboration avec Monsieur GOUTAL, Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH). La municipalité de Sauveterre de Guyenne a engagé une consultation d'entreprises pour la restauration de l'église Notre-Dame de Sauveterre de Guyenne. L'analyse des offres est en cours et les travaux, financés avec l'aide de l'État, vont débuter en décembre 2013.

La restauration de l'édifice, au delà de la mise en place d'un clocher et de la restauration de la façade, comprend également le drainage intérieur du bâtiment, la reprise de la toiture, le carrelage, la mise en place d'un chauffage et d'un paratonnerre.

● PRÉSENTATION DES VŒUX LE VENDREDI 17 JANVIER 2014 À 18H00



Le vendredi 17 janvier à 18h00 à la salle des fêtes de la Rue Saint Romain, la municipalité de Sauveterre de Guyenne, le conseil municipal, les employés municipaux, invitent les Présidentes et Présidents d'Association, les habitantes et les habitants à venir partager le verre de l'amitié pour la nouvelle année. A cette occasion, Monsieur le Maire présentera ses vœux, la commission « Travaux, fleurissement » récompensera les maisons de la commune les mieux décorées pour les fêtes de fin d'année.

● CCAS : REPAS DES SENIORS LE MERCREDI 22 JANVIER 2014 À 12H00



Le mercredi 22 janvier 2014, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), invite les seniors de plus de 60 ans inscrits sur la liste électorale de la commune et le club des aînés ruraux de Sauveterre de Guyenne à partager le traditionnel repas des seniors à la salle des fêtes de Saint Brice à 12h.



● FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal participe au quotidien aux missions de service public et aux réponses à apporter aux besoins des habitants de notre commune. Depuis plusieurs années, une politique ambitieuse envers l'ensemble du personnel municipal a été engagée : multiplication des journées de formation, réorganisation des services avec la mise en place d'un organigramme et de responsables intermédiaires. L'ensemble de l'organisation des services municipaux (école, sport, administratif, technique) et du Centre Communal d'Action Sociale a été repensé.

Le mercredi 9 octobre 2013, la Municipalité a organisé une session de prévention incendie à destination du personnel communal. Cette journée, à laquelle ont participé 22 agents communaux, a été organisée par Valentin Girouard (agent technique 1ère classe, agent de prévention de la commune, pompier volontaire sergent) en partenariat avec l'entreprise Aquitaine Sécurité. Les sessions ont débuté par une première partie théorique (connaissances élémentaires des notions de naissance et de propagation d'incendie et mode d'intervention adéquat) et se sont terminées par des exercices à feu réel où les employés de tous les services (écoles, cantines, cuisine centrales, RPA, techniques, administratif...) se sont essayés à la manipulation des différents extincteurs à eau et CO2.

● DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Depuis 2008, une réglementation thermique applicable aux bâtiments publics est entrée en vigueur. Le but de l'opération est simple : il s'agit de dégager les actions techniques prioritaires à mener dans les prochaines années pour faire des économies d'énergie. La ville vient d'engager ce diagnostic avec le bureau d'étude ACCEO qui va procéder aux visites de l'ensemble de nos bâtiments en novembre et décembre 2013. Cet outil permettra ainsi d'évaluer l'efficacité énergétique des bâtiments, de connaître ses émissions de gaz à effet de serre, de bénéficier de conseils pour maîtriser sa consommation d'énergie, de **dépenser moins et d'agir en faveur de la planète**. Par exemple, la rénovation de la Mairie a permis de diviser par 3 la facture énergétique !



AGENDA

» 6 NOVEMBRE 2013

Collecte de Sang - 16h -19h (salle des Fêtes - Rue St Romain)

» 9 NOVEMBRE 2013

Quine Pétanque - 21h (salle des Fêtes - Rue St Romain)

» 16 NOVEMBRE 2013

Conférence « La Musique de la Renaissance » par Cindy Pedelaborde - Dr Européen en Musicologie (16h - Mairie Salle Sottrum)

» 15 ET 16 NOVEMBRE 2013

Bourse aux vêtements > voir page 4

» 23 NOVEMBRE 2013

Quine Football - 21h (salle des Fêtes - Rue St Romain)

» 23 ET 24 NOVEMBRE 2013

Foire aux végétaux d'automne - ESAT du Puch

» 24 NOVEMBRE 2013

Quine Aînés de la Bastide (14h30 - salle des Fêtes - Rue St Romain)

» 30 NOVEMBRE 2013

Concert Viatge en Aquitània > voir page 4

» 7 DÉCEMBRE 2013

Conférence « Les techniques du feu de la Préhistoire à nos jours » par J-C Leblanc - Dr en métallurgie Université Paul Sabatié Toulouse (16h - Mairie Salle Sottrum)

» 7 DÉCEMBRE 2013

Téléthon > voir page 4

» 14 DÉCEMBRE 2013

Repas concert Ecole de Musique > voir page 4

» 17 DÉCEMBRE 2013

Théâtre MSA > voir page 4

» 4 JANVIER 2014

Théâtre « Le Noir te va si bien » > voir page 4

» 11 JANVIER 2014

Quine Pétanque - 21h (salle des Fêtes - Rue St Romain)

» 12 JANVIER 2014

Quine Paroisse - 21h (salle des Fêtes - Rue St Romain)

» 17 JANVIER 2014

Cérémonie des vœux 2014 de la municipalité (18h - salle des fêtes)

» 22 JANVIER 2014

Repas des seniors (CCAS) (12h - Salle des fêtes St Brice)

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau sur la rubrique « AGENDA » du site internet communal www.sauveterre-de-guyenne.eu

BOURSE VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER



Dépôt :

• Mercredi 13 Novembre de 14H30 à 18H30

• Jeudi 14 Novembre de 17H à 20H

Sont acceptés :

• Vêtements propres en bon état, repassés et non démodés pour enfants 0 - 12 ans.

• Livres.

• Accessoires de puériculture.

• Jeux vidéo avec piles.

Vente (Salle des Fêtes) :

• Vendredi 15 Novembre de 9H30 à 12H00

• et de 14h30 à 18h00

• Samedi 16 Novembre de 10H à 17H00

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE « MUSIQUE EN BASTIDE »



Une date à cocher pour les amateurs de musique : celle du concert de Noël de l'école de musique, samedi 14 décembre 2013, à 19 heures 30 à la salle des Fêtes de Sauveterre de Guyenne.

Chaque année, les professeurs et élèves de l'école de musique donnent rendez-vous aux habitants pour un grand repas-concert, juste avant les fêtes de Noël.

Tout au long du repas, les élèves et les formations interpréteront des compositions et chansons variées qui enchantent sans nul doute le public.

Tous les habitants sont invités à venir participer au repas-concert de Noël sur réservation auprès de l'école de musique.

Réservation : 06.80.32.50.19 ou musiquesenbastide@gmail.com

TÉLÉTHON



Comme les années précédentes, l'association Solidarité Canton de Sauveterre organise une journée au profit du TELETHON le samedi 7 décembre 2013. Dès 15 heures des pâtisseries et de la garbure à emporter seront à votre disposition sous les arcades. En soirée, les enfants feront leur spectacle à la salle des fêtes, rue Saint-Romain. Nous vous attendons nombreux pour partager un moment de convivialité et soutenir leur action !

PIÈCES DE THÉÂTRE

Du théâtre pour parler de la santé et du stress en agriculture



Mardi 17 Décembre 2013 à 20h15 - Salle des Fêtes de Sauveterre de Guyenne

SPECTACLE GRATUIT - Réservation au 05.56.01.48.95 ou par mail : mirailles.nathalie@msa33msa.fr

Stress, souffrance au travail... des situations qui n'épargnent pas le monde agricole. Parce qu'elles sont souvent difficiles à exprimer, la MSA Gironde a choisi d'aborder ces problématiques au travers d'une pièce de théâtre : histoire de libérer la parole et de sensibiliser ses ressortissants à la nécessité de prévenir des risques graves sur la santé individuelle.

Installée dans les Alpes, la troupe théâtrale « En compagnie des Oliviers »,

connaît bien le monde agricole et la MSA. La pièce a d'ailleurs été écrite à partir de témoignages réels, recueillis auprès d'agriculteurs. Son titre « Il y a un os... » rappelle que la vie du monde agricole n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Pas question non plus de noircir le tableau de métiers passionnants, mais plutôt la volonté de la MSA Gironde d'amener une réflexion sur la nécessité de faire attention à soi, à sa santé, ses limites physiques et psychologiques dans une activité où la pression est journalière.

Humour, sensibilité et profondeur...

Sur scène, deux femmes, deux générations, deux regards sur l'agriculture et sur le monde. Jacqueline, 60 ans, veuve, agricultrice en GAEC avec François, son fils, et Nathalie, sa belle-fille, institutrice, musicienne... Elles se parlent, racontent avant, aujourd'hui, le travail, le quotidien, la fatigue, les annuités, la météo, l'Europe, le regard des voisins, la peur du lendemain, l'isolement, mais aussi le bonheur... de travailler chez soi, près de la nature, de nourrir les autres, d'être utiles. Elles parlent transmission, solidarités, dignité. Parfois, entre deux saynettes, un film tourné avec le Docteur Jean-Jacques Laplante évoque les accidents de la vie, la maladie, le stress, le suicide... Bref, un moment fort où chacun peut se retrouver... de l'élégance, de la profondeur mais aussi de l'humour et de la sensibilité.

LE NOIR TE VA SI BIEN



4 janvier 2013 Salle des Fêtes de Sauveterre à 21h

Réservation : Office du Tourisme 05.56.71.53.45 - Tarif : 18 €

Comédie (1h50) de Jean MARSAN - Mise en scène de Frédéric BOUCHET

Avec Frédéric BOUCHET, Marine SEGLALEN, Babette RIVIECCIO, Moussa OUDJANI, Noémie CLOUET, Benjamin BARDEL & Hugues MARIT

La plus emblématique comédie de l'émission « Au théâtre ce soir » immortalisée par Jean LE POULAIN et Maria PACOME

Les deux plus grands sérial-killers du moment sont recherchés par toutes les polices du monde. Malheureusement, malgré toutes les filatures, enquêtes et guet-apens, personne n'a jamais pu les « coincer » faute de preuve. Ces deux grands criminels, qui ne se connaissent pas, ont un point commun : ils se sont mariés de nombreuses fois avec de riches conjoints qu'ils ont rapidement fait disparaître dans le but d'hériter de leurs fortunes. L'idée géniale d'un policier malin est de les faire se rencontrer. Avec un peu de chance, puisqu'il s'agit d'un homme et d'une femme, ils vont tout faire pour se séduire, s'épouser, et tenter de se faire disparaître au plus vite. Et c'est bien ce qui va se passer...

RETOUR SUR LES 20 ANS DES AINÉS DE LA BASTIDE

L'anniversaire des vingt ans de l'association « les Amis de la Bastide », le samedi 10 août 2013, a connu un succès

d'estime et de sympathie qui a soudé encore plus les Amis entre eux venus nombreux pour participer aux différentes manifestations proposées.

Sous la houlette de Bernard Malégarie, la bastide n'a plus de secrets pour ceux qui ont découvert des coins ignorés, comme les puits et caves, l'unique andronne et les ruets du Moyen Âge.

La compétence de Geneviève Raba pour expliquer l'architecture des trois églises Romane et celle, gothique, de Notre Dame de Sauveterre, leur a beaucoup appris lors de la visite du matin. Puis ce fut au tour de JC Tillier d'instruire ce talent le second groupe venu l'après midi.

Tout au long de la journée, les visiteurs se sont familiarisés avec l'exposition « les Bastides se dévoilent » représentant les huit bastides de la Gironde. Les différents panneaux avaient été installés en quinconces occupant un large espace dans la petite halle couverte et permettant une circulation aisée.

Un pique-nique très convivial fut organisé à midi pour de nombreux visiteurs, venus s'abriter de la chaleur sous les arcades de la bastide, fort appréciées.

Les visiteurs accourus de toute la Gironde furent ravis de découvrir notre Bastide et cette journée offrit aussi aux nouveaux habitants de Sauveterre de faire connaissance avec la ville et ses habitants.

Le point d'orgue fut donné le soir à 18 heures, à l'église, par Christian Robert, organiste émérite du grand orgue de la cathédrale Saint André de Bordeaux dont il fut le titulaire pendant 50 ans. Au cours de son intervention, il fit admirer par l'image, grâce à une vidéo analogique de Philippe Michel en 2001, le cœur de ce bel instrument, suivi d'un concert d'œuvres des XVIII^e et XIX^e siècles. Il le terminait magistralement en montrant l'émission télévisée de Charles Imbert «Prélude à la nuit» en 1983 où Christian Robert interprétait le final du poème symphonique «Évocation», de Marcel Dupré.

Au cours de l'apéritif dînatoire où se retrouvèrent quelque deux cents personnes, hommage fut rendu par le président Jean-Claude Tillier et Mme Sandrine Combefreyroux, représentant Yves d'Amécourt, maire et conseiller général de Sauveterre, au président fondateur, Louis de Beauvallon et à son successeur pendant deux années, le général Jacques Guichard, décédé subitement à la fin du mois de juin 2013. Dans ses propos pour remercier l'association de cette belle fête, elle rappela les nombreuses activités culturelles portées par les Amis qui mettent en valeur la Bastide de Sauveterre de Guyenne

SOCIÉTÉ GYMNIQUE DE GUYENNE

La Société Gymnique de Guyenne, fière des ses excellents résultats la saison dernière où les équipes engagées sur des compétitions régionales ont été régulièrement récompensées par des podiums et des médailles en individuel ainsi qu'un titre de vice championne d'Aquitaine pour Mlle Phoebe Colwell, débute sa nouvelle saison et propose plusieurs offres :

- de 3 ans à 5 ans : éveil gymnique le mercredi matin de 11H30 à 12H30 (parcours sur différents modules, expression corporelles...)
- 6 ans et + : école de gym et détection (poutre, barres asymétriques, tremplin de saut et sol) le mercredi de 16H à 18H ou le vendredi de 18H00 à 19H30 et une section compétition le mercredi et samedi

Inscription : Aude (06 88 91 14 67)